Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'Aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 29, 22 juillet 2005

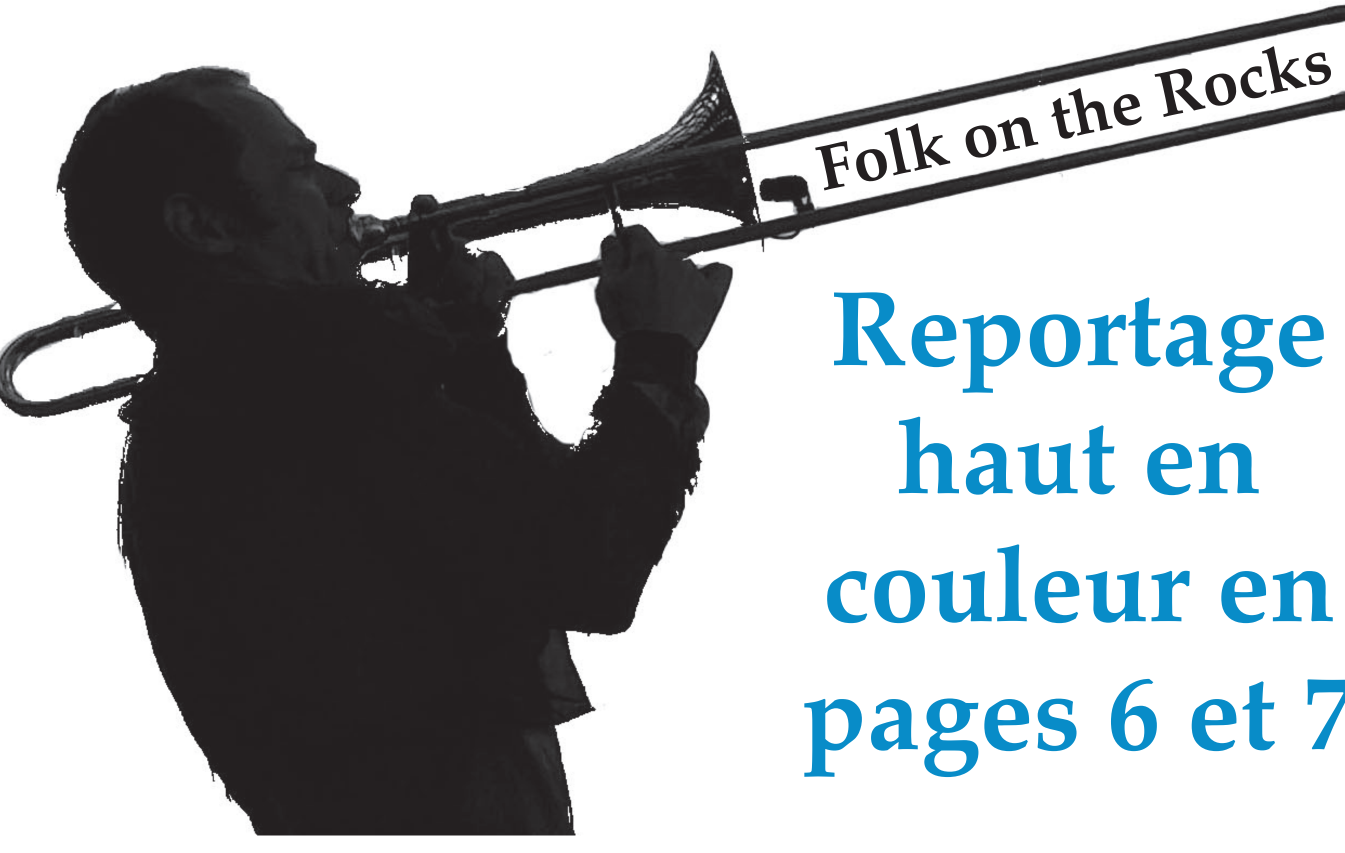
Batiste W. Foisy

Pendant que les enfants se mettent au travail, L'Aquilon prend des vacances.
Nous suspendons la publication du journal pour deux semaines.
De retour au numéro du 12 août.

De la nudité dans les pages de L'Aquilon

Partez du bon pied en page 6 !

Sommaire



Reportage haut en couleur en pages 6 et 7



Batiste W. Foisy

Aux jeux !

Au moment où vous lisez ces lignes, les 3e Jeux de la francophonie canadienne battent leur plein, à Winnipeg, au Manitoba. Les TNO y sont représentés et ont des délégués tant dans les volets sportifs qu'artistiques. Vous pouvez suivre au jour le jour le déroulement des épreuves en consultant le site Web *journaux.apf.ca/jeuxfrancophonie* . Les articles que l'on y retrouve sont écrits par des jeunes francophones participant aux Jeux à titre de journalistes en herbe. Ces mêmes jeunes diffusent également des reportages radio dans tout le Réseau francophone d'Amérique, dont CIVR Radio Taïga est membre. La diffusion de ces reportages dépend de la disponibilité des bénévoles de CIVR.

Pamplin en Alberta

Les œuvres de l'artiste peintre bien de chez nous Terry Pamplin sont exposées aux prestigieux Centre d'arts visuels de l'Alberta, à Edmonton. L'exposition Images of Canada qui débute aujourd'hui se poursuivra jusqu'au 3 août et regroupe, en plus des acryliques de Pamplin, les œuvres de Jane Ash Poitras, les gouaches de Diane Plasse et les sculptures de Patrick Jacob. Pamplin, qui est également curateur du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles, est bien connu pour avoir aidé de nombreux artistes des TNO à se faire une place dans ce milieu exigeant. Toutes nos félicitations !

La sobriété contre le viol ?

À en croire le détachement de Yellowknife de la Gendarmerie royale du Canada, la consommation d'alcool peu prédisposer au viol et aux abus sexuels. Dans un communiqué émis le 15 juillet, la GRC met ainsi en garde les adolescents : « Les jeunes qui s'adonnent à la consommation de drogues et d'alcool lors de fêtes se mettent dans une situation qui les exposent au risque d'être blessés physiquement ou sexuellement. » Le communiqué faisait suite à l'annonce choquante qu'une jeune fille de 15 ans avait été molestée et sexuellement agressées par un garçon de 14 ans, à la sortie d'une fête particulièrement arrosées, semble-t-il. Le sergent Michael Payne insiste sur le fait que les victimes de tels actes ne sont pas à blâmer, mais, ajoute-t-il, « les jeunes gens ont le pouvoir de choisir la situation dans laquelle ils se placent ». On ajoute que cet avis touche « spécialement les jeunes filles ». « Si vous voulez être en sécurité, n'adoptez pas ces comportements dangereux », tranche l'officier de police.

Sommet intergénérationnel

L'Arctic Indigenous Youth Alliance, la seule ONG officiellement opposée au Projet gazier du Mackenzie, tiendra son second sommet intergénérationnel du 12 au 15 août, à Fort Good Hope, dans le Sahtu. Le thème de cette rencontre entre jeunes et aînés sera « L'autonomisation des jeunes par l'encadrement des aînés et l'appartenance à la terre ». Les discussions porteront sur les valeurs indigènes, le Projet gazier du Mackenzie, l'enquête Berger, les changements climatiques et la mondialisation. Une table ronde avec des représentants de l'industrie et du gouvernement est également prévue. Les jeunes intéressés à prendre part à ce sommet peuvent contactez l'Alliance au (867) 920-6120. Des réductions pour les frais de voyages sont disponibles.

Projet gazier du Mackenzie

Des audiences publiques cet automne

Les participants des communautés auront 15 minutes, top chrono, pour faire connaître leur opinion.

Batiste W. Foisy

Les audiences publiques sur le Projet gazier du Mackenzie et ses impacts environnementaux et sociaux débuteront vraisemblablement cet automne.

Lundi, la Commission d'examen conjoint (CEC), l'organisme chargé d'évaluer la pertinence du méga-projet, a annoncé qu'elle considérait qu'assez d'information avait été fournie par les promoteurs pour que le gazoduc soit débattu sur la place publique. À compter du 30 septembre, la CEC estime qu'elle sera en mesure de présenter un horaire pour ces audiences, lesquelles devront débuter au moins 45 jours après leur annonce formelle.

Trois types d'audiences seront menés : des audiences communautaires, des audiences générales et des audiences techniques.

Les audiences communautaires se dérouleront dans les communautés de la vallée du Mackenzie, celles qui seront directement affectées par le projet. Lors de ces audiences, la priorité de parole sera réservée aux résidents et organismes de ces communautés.

Les audiences générales seront ouvertes à tous, pour autant que les personnes intéressées à y prendre part signifient leur intérêt 30 jours à l'avance. Les parties intéressées devront également présenter une version écrite de leur présentation 10 jours avant les audiences, et ce, en 15 copies.

Les audiences techniques, enfin, seront réservées à la centaine de parties enregistrées comme « intervenants » et aux experts qu'ils embauchent. Ces audiences porteront sur des questions spécifiques désignées par la CEC.

Dans tous les cas, le nombre et la fréquence des audiences restent à déterminer. Les frais encourus pour prendre part aux audiences devront être assumés par les participants.

Temps limite

Les personnes intéressées à prendre part aux audiences devront ménager leur vocabulaire. Chacun d'entre eux ne disposera que de quelques minutes par session pour faire valoir son point de vue.

Dans le cas des audiences communautaires et générales, les participants auront 15 minutes, top chrono, pour s'exprimer. Pendant les audiences techniques, les intervenants et leurs experts seront limités à une demi-heure de babillage. Dans l'éventualité probable qu'un groupe veuille présenter les travaux de plusieurs experts, aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Ils devront se séparer le temps mis à leur disposition.

Kevin O'Reilly, un vieux routier des audiences publiques en environnement dans le Nord et intervenant enregistré à titre individuel, considère que cette façon de faire est pour le moins inusitée. « En règle générale, les procédures des audiences sont déterminées suite à une consultation des parties. Dans ce cas-ci, c'est la CEC toute seule qui les a fixées », note celui qui travaille pour l'Independent Environmental Monitoring Agency, un organisme sis à Yellowknife.

Il indique qu'il serait plus courtois de tenir des « pré-audiences » pour déterminer la nature et l'importance des présentations qui seront faites, en vue de départager au cas par cas le temps alloué à chaque présentation. « Je suis seul en tant qu'individu, dit-il. Une demi-heure devrait être amplement suffisant pour moi. » Mais, ajoute-t-il, pour les intervenants qui devront présenter le travail de plusieurs chercheurs le temps risque d'être un peu serré.

Prêt, pas prêt…

L'annonce que des audiences auront lieu dans les mois à venir tiens de la prémisse que les promoteurs ont déjà présenté assez d'information sur leur projet et ces impacts anticipés. Or, pour certains intervenants, ce n'est pas encore le cas.

« Nous nous intéressons principalement aux impacts sociaux du projet sur les jeunes résidents des communautés, explique Jenn Sharman, une organisatrice pour l'Arctic Indigenous Youth Alliance. À notre connaissance, et malgré nos demandes répétées à cet effet, les promoteurs n'ont présenté aucune information sur cette question-là. »

Kevin O'Reilly, lui, estime que plus de données doivent être présentées au chapitre des effets cumulatifs du projet, l'impact du projet combiné aux autres développements qu'il suscitera. « Ce projet, c'est plus que quatres puits d'ancrages dans le delta du Mackenzie », insiste-t-il. À l'instar de nombreux intervenants issus du secteur non gouvernemental, O'Reilly affirme que le Projet gazier du Mackenzie ne pourra être économiquement viable que si d'autres puits s'y ajoutent, notamment dans la mer de Beaufort et dans la région des monts Colville. Selon lui, l'impact de ces projets futurs doit aussi être pris en compte.

Comme pour donner raison à ses détracteurs, la CEC a joint à l'annonce qu'elle considérait la quantité d'information fournie satisfaisante une kyrielle de nouvelles demandes d'information aux promoteurs. La plupart d'entre elles reflètent les préoccupations exprimées par les intervenants.

« Quant à moi, il s'agit d'un double language, affirme Kevin O'Reilly. D'une part, on dit qu'il y a assez d'information et, en même temps, on demande plus de précisions. C'est ridicule. »

Les promoteurs auront jusqu'à l'équinoxe d'automne pour fournir des réponses à ces demandes d'information. Hart Searle, un porte-parole pour Imperial Oil et les promoteurs du Projet gazier du Mackenzie, affirme que les réponses seront fournies dans les délais prescrits.

Pour sa part, Kevin O'Reilly doute que toutes les zones grises soient éclaircies au moment où les audiences débuteront. « Quand on se fie aux réponses – ou devrais-je plutôt dire les non-réponses – que les promoteurs nous ont fournies lors des précédentes rondes de demandes d'information, et qui portaient sur des questions tout à fait similaires à celles qui leur sont posées maintenant, il est raisonnable de penser que les réponses ne seront pas entièrement satisfaisantes », déclare O'Reilly qui ajoute que seul le temps pourra permettre d'en juger.

Camp d'été de l'Association franco-culturelle de Hay River

De jeunes moniteurs curieux

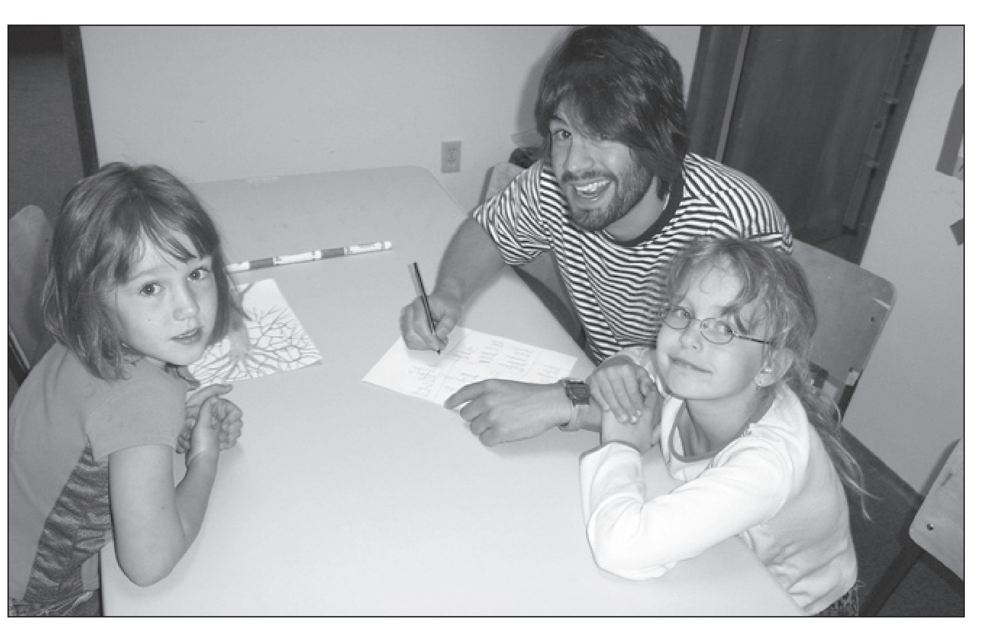
Texte et photos : Alain Bessette

Tristan Brochu et Mélanie Arbour sont les deux moniteurs qui travaillent au camp d'été de l'AFCHR. Ils nous arrivent tout droit du programme d'enseignement en animation de l'Université du Québec à Trois-Rivière.

Sans véhicule, ce n'est pas facile d'assouvir sa curiosité mais ils ont plein de projet pour découvrir le Nord et l'Ouest canadien. « On a encore plein de chose à voir et on aimerait se rendre à Yellowknife », indique Tristan Brochu, originaire de Sherbrooke (Qué.). Avis aux intéressés, si vous connaissez quelqu'un qui compte se rendre à Yellowknife prochainement pour un week-end, les deux moniteurs apprécieraient le voyage.



Mélanie en compagnie de Karyne Staszuk et Celina Carman.



Tristan avec Brooklyn Harrison et Sherisse Bouchard.

Mélanie est d'autant intéressée à visiter Yellowknife qu'une de ses cousines y habite depuis quelques année, Annie Loyer. Cette dernière est cependant en vacances à l'extérieur des TNO.

Depuis le début du camp d'été, une douzaine de jeunes participent. Mais avec les départs en vacances, ce nombre tend à diminuer. Qu'à cela ne tienne, les deux moniteurs ont plus d'un tour dans leur sac et comptent bien amuser les enfants.

500 millions pour les impacts sociaux

Le Canada se dit prêt à délier les cordons de sa bourse… au fur et à mesure que le projet avancera.

Batiste W. Foisy

Une « entente » sur l'aide financière mise à la disposition des communautés autochtones pour répondre aux impacts sociaux du Projet gazier du Mackenzie serait survenue cette semaine. C'est, du moins, ce que laisse entendre un communiqué de presse émis lundi par le bureau de la vice-première ministre du Canada.

Selon ledit communiqué, « le gouvernement du Canada est prêt à fournir 500 millions de dollars au cours des dix prochaines années pour créer un fonds afin de faire face aux répercussions socio-économiques qu'auront sur les communautés la planification et la construction du gazoduc Mackenzie. » Cette entente touche les communautés Deh Cho, Gwich'In, Inuvialuit, Kahsho Got'ine (nord du Sahtu) et celles de Tulita et Déline. Le gouvernement des TNO est également impliqué dans le processus.

Pour l'instant, les mécanismes de répartition de l'argent restent à fixer et aucune entente formelle n'a été rendue publique. De plus, une phrase du communiqué de presse laisse supposer que le projet devra être approuvé avant que l'argent soit versé aux gouvernements autochtones. « Les contributions au fonds se feront au fur et à mesure que les étapes du projet seront franchies », est-il écrit.

Sur les ondes de la CBC, plus tôt cette semaine, le premier ministre des TNO, Joe Handley, semblait confirmer cet impératif. « S'il n'y a pas de gazoduc, alors la masse d'argent ne rentrera pas. Mais, à mon avis, il n'y a plus de raison pour que ce gazoduc n'aille pas de l'avant », a déclaré le premier ministre à la société d'État.

Les promoteurs satisfaits mais…

Hart Searle, un porte-parole d'Impérial Oil et des promoteurs du projet, a accueilli cette nouvelle avec satisfaction. « Il s'agit, définitivement, d'un développement positif », dit-il.

Ce printemps, Imperial Oil avait créé toute une commotion en annonçant qu'elle mettait en arrêt une partie de ses travaux relatifs au Projet gazier du Mackenzie. Le principal promoteur du projet de 7 milliards de dollars identifiait certains irritants qu'ils souhaitait voir résoulus avant de retourner sur le terrain : la poursuite du Deh Cho contre le Canada, le lourd processus de révision, les demandes « excessives » des gouvernements autochtones concernant les compensations sur les impacts sociaux du projet et la conclusion d'ententes avec les Autochtones sur l'accès aux terres.

Maintenant que le litige avec le Deh Cho est résolu, que des audiences publiques sont annoncées pour l'automne et que le Canada est prêt à payer pour les impacts sociaux, Imperial compte-t-elle revoir sa décision ? Pas tant que les ententes sur l'accès aux terres ne seront pas réglées, répond Searle.

« Il s'agit d'un autre pas dans la bonne direction et nous sommes très encouragés, assure le porte-parole. Mais nous devons encore poursuivre les négociations avec les représentants autochtones. »

Précision

Batiste W. Foisy

Dans l'article « Me Lepage savoure une autre victoire », publié dans l'édition de la semaine dernière de *L'Aquilon*, une erreur de citation s'est glissée dans le texte.

L'expression anglaise exacte placardée dans le Palais de justice de Yellowknife concernant l'utilisation de caméras et de microphones est « inside the Court premises » et non « inside the *Courthouse* premises », tel qu'il avait été écrit dans le journal. Néanmoins, selon le shérif de la Cour, l'interdit touche l'ensemble du bâtiment et non les seules « salles d'audiences », tel que le stipule la version francophone du placard.

Notons enfin qu'aucune loi territoriale ne statue, pour l'instant, sur l'utilisation de matériel d'enregistrement audiovisuel dans le Palais de justice. Il s'agit d'une politique interne de la Cour.

Éditorial


Alain Bessette

Bonnes vacances quand même!

La remarque du sergent Michael Payne de la GRC sur les risques de viol et de voie de fait lors des soirées arrosées me laisse perplexe.

C'est certain qu'il veut rendre service en donnant le conseil aux jeunes filles d'éviter les *partys* où il se consommera beaucoup d'alcool. D'après ses remarques, on sent aussi qu'il essaie d'éviter l'écueil traditionnel de rejeter le blâme sur la victime dans le cas des agressions sexuelles. Mais, la pauvre fille voulait seulement avoir du *fun*!

J'ai concocté mes propres conseils de sécurité.

La majorité des noyades se produisent dans l'eau alors, cet été, évitez les piscines, les lacs, les rivières, les océans et les flaques. À tout le moins, les flaques de grandes dimensions. Pas les petite flaques d'eau, quant même. Y a un bout à toute!

Plus de crimes se commettent dans les grands centres urbains que dans les campagnes : évitez donc d'aller dans les villes, mais restez loin de ces foutus plans d'eau.

Proportionnellement, le Nord du Canada a un taux de crime plus élevé que le Sud. Évitez donc le Grand Nord canadien dans vos plans de voyages. Malheureusement, le Sud est rempli de milieux urbains, de lacs, de rivières et même d'océans.

Dans le sud, aussi, il y a plus de moustiques porteurs du virus du Nil oriental. Restez donc bien à l'abri dans votre maison, votre chalet, votre hôtel et évitez la baignoire car je suis certain que des mortalités y sont associées.

Beaucoup de mortalités surviennent lors d'accidents de la route. Ça cause un problème si vous demeurez dans une ville du Nord, près d'un plan d'eau important (Yellowknife et Hay River) car s'en sortir à pied ou à bicyclette n'est pas évident.

Tant qu'à y être, une des plus grandes causes de mortalité est reliée aux accidents du travail. Ça vaut peut-être la peine de prolonger un peu vos vacances (disons une couple de mois) juste pour mettre les chances de votre côté.

Pis là, je ne sais plus où aller en vacances avec tout ça.

Bonnes vacances quand même!



Batiste W. Foisy

Le maître-nageur le plus haut perché au monde? Non, le chef Pierre Lepage, des restaurants Le Frolic et L'Héritage, qui met la dernière retouche à sa Tour Eiffel, avant les célébrations de la prise de la Bastille.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey
Journaliste stagiaire : Chiara Battaglia

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Réflexions sur deux sujets bien différents



Geneviève Harvey

La terreur toujours au rendez-vous

Difficile de passer à côté par les temps qui courent. La terreur est en train de s'installer un peu partout avec son cortège d'horreurs qui lui sont propres.

Voyons un peu ce que signifie terreur.

Selon le dictionnaire, la terreur, c'est une pratique systématique de violence, de répressions en vue d'imposer un pouvoir. Et le terrorisme, c'est un ensemble d'actes de violence commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système.

Bien effrayant tout ça. On sait ce que ça veut dire, mais on dirait que ça fait davantage peur quand on réalise la portée des mots qui définissent ces réalités.

L'horreur n'a pas de fin. Les gens visés par les terroristes sont tout le monde. Les moyens utilisés sont effroyables. On tue n'importe qui : de pauvres gens, comme vous et moi, qui vont travailler à la sueur de leur front; des enfants même pas conscients qu'ils sont en vie, encore moins qu'ils méritent la mort. L'horreur n'a pas de limites. Et vous croyez pouvoir raisonner les fanatiques qui commettent ces actes? Arrêtez de rêver. C'est impossible. Le fanatisme des gens qui commettent de tels actes est tel qu'une grande partie d'entre eux sont prêts à mourir pour s'approcher de leur dieu, et surtout pour s'approcher des vierges que leur dieu mettra à leur disposition s'ils tuent des infidèles. On nage dans la science-fiction, dans le surréalisme, me direz-vous? Nenni, c'est la vérité pure et simple. Et qui sont ces infidèles? Vous, moi, ces pauvres enfants qui jouent dans la rue, quiconque ne fait pas partie de leurs groupuscules où les individus ont le cerveau brûlé par un conditionnement dont l'extrémisme donne la chair de poule. On en a eu de terribles exemples au cours des dernières années, et malheureusement, ce n'est pas terminé.

Vous croyez qu'il suffit que les pays qui participent à la guerre en Iran et en Afghanistan se retirent? Vous rêvez en couleurs et en cinémascope! Ils trouveront bien d'autres raisons. Vous croyez qu'une meilleure répartition des richesses à l'échelle de la planète pourrait aider? Une meilleure répartition aiderait à bien des choses, entre autres au bien-être de millions de personnes, mais à calmer les terroristes? Pas certaine de ça, mais pas du tout. Ce genre de personnes trouveront toujours quelque raison pour justifier leurs gestes, et à leurs yeux, vous demeurerez toujours des infidèles (qui ne croit pas au dieu considéré comme le vrai dieu). C'est atroce tout ça. Et le pire, c'est que c'est là pour durer. La liste des morts s'allonge; la terreur est installée pour régner; partout dans le monde, l'insécurité sévit. Le monde a changé depuis le 11 septembre. On le savait. On ne savait pas jusqu'à quel point. Les choses ne reviendront plus jamais comme avant. Il faut maintenant apprendre à vivre avec cette dure réalité. Je cite André Malraux à nouveau, qui avait déclaré que le XXIe siècle sera musulman ou ne sera pas. On est se rend bien compte qu'il l'est.

FINA

Non, je ne vous parlerai pas des grandes pétrolières, mais bien plutôt des jeux de la Fédération internationale de natation qui ont présentement lieu à Montréal et qui ont débuté le samedi 16 juillet.

Je ne sais pas si plusieurs d'entre vous ont décidé de s'installer devant leur petit écran pour admirer le spectacle que le Cirque du soleil avait concocté. Bien sûr, le tout n'était peut-être pas rodé comme les vrais (si vous me passez cette expression) spectacles du Cirque, mais c'était d'autant plus charmant. Les numéros ne se suivaient pas au quart de tour, mais le plaisir des yeux et des oreilles était comblé. Les centaines de jeunes figurants de différentes groupes de natation de Montréal n'oublieront sans doute jamais leur participation à ce grand spectacle diffusé dans plus de 150 pays à travers la planète et mis en scène par l'illustre Cirque du Soleil, au grand émerveillement des quelque 12 000 personnes présentes dans les estrades.

Mais la raison première d'écrire un article sur ce sujet est le maire Tremblay. Cet homme a mis l'épaule à la roue dès que la tenue des jeux à Montréal a été menacée. Ils étaient peu à y croire au début, mais peu à peu, les choses se sont mises en place, et le miracle s'est produit. Et vous en verrez des preuves tous les jours à la télé. Et on se délectera à regarder ces athlètes performer, battre des records, s'ébattre et repousser leurs limites. On dit qu'en raison de sa forme, la piscine de l'île Ste-Hélène (pour les compétitions de vitesse) pourrait susciter des records en raison de sa profondeur. Comme elle est très profonde, elle crée moins de vagues, ce qui pourrait entraîner de nouveaux records mondiaux, car l'eau est très calme et n'entrave en rien les nageurs. C'est à surveiller. Là-dessus, je vous souhaite de bons jeux et surtout, n'oubliez pas d'aller pratiquer votre crawl, pas pour la compétition, mais pour votre santé.

Et encore une fois, bon été!



OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse :	Shell Canada Ltd.
Emplacement :	69° 12' 30" de lat. N
	135°06'04"de long. O
Objet:	Opération d'un camp

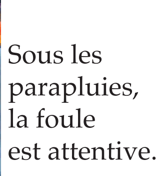
Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au 765-0106 avant le 12 août 2005.



Photos : Batiste W. Foisy

Un joueur de tambour prend part à une création circumpolaire unique.





Sous les parapluies, la foule est attentive.



Malgré la pluie de samedi, la piste de danse a été foulée plus qu'à son tour.

Des chants spirituels

Le public de Yellowknife à découvert les chants de gorge de la république de Touva.



Chiara Battaglia

.Chiara Battaglia

Les chants de gorge, c'est une technique vocale particulière où la note la plus grave est chantée, et une note plus aiguë produite par les harmoniques de la voix.

Aux TNO, les chants de gorges des Inuits sont très populaires, et c'est avec curiosité que l'on a pu découvrir les chants de gorge de Touva.

Cette république située à l'ouest de la Mongolie et au nord de la Chine, possède une tradition millénaire. Depuis la fin du communisme, les Touviens ont de nouveaux le droit de chanter leur musique et d'utiliser leur langue.

Chirgilchin

Ce groupe dont le nom signifie mirage, est composé de trois hommes et une femme, ce qui est assez nouveau, puisque la tradition ne permet qu'aux hommes de pratiquer les chants de gorge. Pour Folks on the Rocks, les trois membres masculins, sans leur quatrième partenaire, ont fasciné le public. Depuis 1996, ils voyagent à travers le monde et ont gagné plusieurs prix dans les festivals de musique de Touva. Ce groupe est l'un des plus proches de la tradition, puisqu'ils chantent dans leur langue,avec des tendances religieuses rappelant les chants des moines tibétains.

Pour maîtriser les différents styles de chants de gorge, plusieurs années de pratiques sont nécessaires. « Nos chansons viennent de nos pères et nos oncles, qui à leur tour les ont apprises de leurs père, toutes les mélodies sont dans notre tête, nous n'écrivons aucune partition » explique Aldar Tamdyn, membre du groupe. En plus de chanter, il construit tous les instruments utilisés par le groupe.

Touche contemporaine

Igor Koshkendey n'a que 26 ans, mais il a déjà gagné plusieurs compétitions, dans son pays et en Angleterre. Il compose aussi des nouvelles chansons. « Nos chansons parlent beaucoup de femmes, de l'amour, des chevaux, mais il y en aussi quelques-unes plus tristes »explique-t-il. Il maîtrise à un tel point sa technique que sa voix peut-être très aiguë, avec un ton métallique, et très bas.

Mongul-ool Ondaar a beaucoup apprécié les chants de gorge des TNO. « Ils font des sons différents des nôtres, c'est très intéressant » dit-il. En plus d'avoir gagné une compétition à 16 ans, il travaille sur la création d'un nouveau style de chant de gorge. Leur tournée les mènera dans quelques villes canadiennes et partout aux États-Unis, où ils ont beaucoup de succès. Ils vont ensuite rentrer dans leur pays, pour préparer différents projets de collaboration avec d'autres artistes. Il est possible de se procurer leur musique sur leur site Internet en attendant leur prochain spectacle. Leur musique hypnotique ne pourra que vous fasciner.

Le Brésil dans le cœur

Celso Machado a fasciné petits et grands lors de son spectacle au Festival Folk on the Rocks.

Chiara Battaglia



Batiste W. Foisy

Lorsqu'on écoute Celso chanter et jouer de ses instruments, on ne peut eviter de voir les couleurs du brésil. Ce guitariste et poète exprime son amour pour la nature à travers une musique rythmée et mélodieuse.

Pour la joie des plus jeunes, il fait aussi des sons qui se retrouvent dans la nature en utilisant des bouteilles vides,en claquant des mains sur son visage et en utilisant sa guitare comme un tambour.

Celso vient d'une famille toute en musique, et a fait des études de musique classique. Son père et ses frères sont des artistes réputés.

Depuis plus de 30 ans, il traverse les continents avec sa musique, un mélange de bossa nova, de salsa et des influences indigènes et des pays d'Europe où il a vécu.

Les paroles de ses compositions sont truffées de souvenirs et d'histoires de sa terre, le brésil.

Il collabore aussi souvent avec les poètes brésiliens, Marcia Accioly, Luis Carlos Bahia et Marcia Abujamra

« Je suis très attaché à ma terre, et je trouve révoltant ce que les compagnies essaient de faire à la forêt amazonienne. Je fais des sons de la forêt dans mes chansons parce que je ne veux pas qu'on oublie la nature, » explique-t-il. Celso est aussi très préoccupé par ce qui se passe au Canada, puisqu'il vit à Vancouver depuis 14 ans, où il a fondé une famille. Son respect pour la nature est très important. « Je pense qu'un gros problème vient de la proximité avec les États-Unis, ils tentent de soutirer les richesses du Canada, et nous paralysent. Trop de gens ne contrôlent pas leurs ressources », ajoute-il. Le Projet gazier du Mackenzie le rend très inquiet, puisque selon lui les conséquences seraient désastreuses pour la nature environnante. « L'Homme ne mérite pas la Nature! », dit-il.



Batiste W. Foisy

Elisapee Isaac du duo Taima à Folk on the Rocks.

Son ultime création, Varao (corde à linge), sera disponible fin juillet. Très mélodieux comme le veut la tradition, il s'inspire cette fois-ci des bruits des objets que l'on retrouve à la plage et dans les forêts. Celso est très fier de son ultime création. « Il y avait une énergie extraordinaire au studio, les sons,les instruments, la voix, tout était parfait ! », ose-t-il sans malice.

Cet artiste, qui a déjà été mis en nomination aux Juno, tient à rester indépendant et n'apprécie pas les préjugés. « Je ne comprends pas pourquoi on place ma musique sous *musique du monde*. Ne sommes-nous pas tous du même monde ? Ma musique est brésilienne. Pourquoi veut-on mettre à part le hip-hop, le jazz et mettre la musique brésilienne dans un grand tas ? Je trouve cela très ethnocentrique. »

Celso n'a pas l'intention de prendre sa retraite bientôt, il part sous peu pour une série de concerts en France et va ensuite continuer à écrire. Son conseil pour la réussite ? « Restez le plus possible loin des ordinateurs, Regardez ce qui se passe autour de vous et ne laissez pas la technologie vous atrophier la cervelle ! »

Conseil de sécurité pour l'été

Maintenant que l'été est arrivé, plusieurs Canadiens se préparent à prendre la route. Soyez prudents!



AVIS PUBLIC

Arriérages d'impôts fonciers au 8 juillet 2005

Ainsi que requis par *la Loi sur l'évaluation et l'impôt foncier* des TNO, le ministre des Finances publie la liste des arriérages d'impôts fonciers pour la zone d'imposition générale. Les contribuables devraient communiquer avec le ministère des Finances du GTNO, au 1 800 661-0820 pour convenir d'un plan de remboursement.

Propriétaire évalué	Adresse postale	Ville	Description légale	Communauté	Arriérages d'impôts
AC Enterprises Ltd.	C.P. 9	Aklavik	Plan : 33 Lot : REM 57	Aklavik	$691.06
AC Enterprises Ltd.	C.P. 9	Aklavik	Plan : 1733 Lot : 374	Aklavik	$260.99
AC Enterprises Ltd.	C.P. 9	Aklavik	Plan : 33 Lot : 13	Aklavik	$285.93
Anders, Adolf Estate of	Poste restante	Aklavik	Plan : 33 Lot : 112	Aklavik	$1,314.72
Apun Commercial Enterprises Ltd.	C.P. 101	Tuktoyaktuk	Plan : 1233 Bloc : 5 Lot : 14	Tuktoyaktuk	$212.69
Arey, Donovan & Greenland, Angela	C.P. 3	Aklavik	Plan : 1503 Lot : 312	Aklavik	$67.45
Arey, John Edward Jr.	C.P. 204	Aklavik	Plan : 1585 Lot : 380	Aklavik	$235.86
Arey, Nellie	C.P. 205	Aklavik	Plan : 126 Lot : 147	Aklavik	$118.45
Arny's General Stores Ltd.	C.P. 10	Rae	Plan : 2060 Bloc : 21 Lot : 14	Rae	$793.60
Arny's General Stores Ltd.	C.P. 10	Rae	Plan : 2060 Bloc : 20 Lot : 9	Rae	$106.08
Balsillie, Don	Poste restante	Fort Resolution	Plan : 3161 Lot : 222	Fort Resolution	$2,469.15
Banksland, Annie Arey	C.P. 2581	Inuvik	Plan : 33 Lot : 24 PTN 1	Aklavik	$1,324.97
Banksland, Joyce	C.P. 11	Holman	Plan : 1558 Bloc : 4 Lot : 20	Holman	$288.90
Baptiste, Didan	Poste restante	Fort Liard	Plan : 172 Bloc : B Lot : 8	Fort Liard	$2,306.57
Beaulieu, Angus A.	Poste restante	Fort Resolution	Plan : 582 Lot : 19-77	Fort Resolution	$1,666.91
Beaulieu, Henry Frederick	Poste restante	Fort Resolution	Plan : 336 Lot : 19-1-14	Fort Resolution	$3,122.76
Beaulieu, Pascal & Colin	C.P. 23	Fort Resolution	Plan 3161 Lot 227	Fort Resolution	$160.15
Beaulieu, Paul Robert Angus	C.P. 10	Fort Resolution	Plan 3446 Lot 137	Fort Resolution	$13,898.03
Beaulieu, Paul Robert Angus	C.P. 10	Fort Resolution	Plan : 1811 Lot : 135	Fort Resolution	$905.38
Beaulieu, Paul Robert Angus	C.P. 10	Fort Resolution	Plan : 582 Lot : 19-71	Fort Resolution	$9,707.50
Beaulieu, Paul Robert Angus	C.P. 10	Fort Resolution	Plan 3446 Lot 149	Fort Resolution	$469.50
Beaulieu, Ronald G. & Lafferty, Cecile R.	Poste restante	Fort Resolution	Plan 1791 Lot 146	Fort Resolution	$1,159.36
Bertrand, Bernadette Mary	C.P. 53	Fort Liard	Plan : 1910 Lot : 219	Fort Liard	$325.99
Bertrand, Victor Joseph	Poste restante	Fort Liard	Plan : 1847 Lot 125	Fort Liard	$1,405.34
Bonnetplume, Cornelius & Loreen	Poste restante	Fort McPherson	Plan : 1984 Bloc : 24 Lot : 9	Fort McPherson	$288.40
Bullock, Herbert F.D.	C.P. 1126	Inuvik	Plan : 1233 Bloc : 17 Lot : 3	Tuktoyaktuk	$97.91
Cardinal, Dora Elizabeth	C.P. 41	Fort Resolution	Plan : 336 Lot : 19-1-1	Fort Resolution	$206.50
Carroll, Martin	C.P. 2855	Inuvik	Plan : 874 Bloc : 13 Lot : 24	Fort McPherson	$1,161.09
Colin, Neil	C.P. 104	Fort McPherson	Plan : 982 Bloc : 19 Lot : 16	Fort McPherson	$100.00
Debastien, Duane & Matilda	C.P. 2586	Inuvik	Plan : 1984 Bloc : 24 Lot : 14	Fort McPherson	$313.11
Dillon, Eddie T. & Lucy R.	C.P. 156	Tuktoyaktuk	Plan : 1719 Bloc : 2 Lot : 11	Tuktoyaktuk	$242.55
Duntra Lucienne Estate of	Poste restante	Fort Liard	Plan : 172 Bloc : B Lot : 2	Fort Liard	$1,185.58
Emaghok, Angus	C.P. 275	Tuktoyaktuk	Plan : 1652 Bloc : 34 Lot : 1	Tuktoyaktuk	$176.62
FGH Services Ltd.	Poste restante	Fort Good Hope	Plan : 770 Lot : 46	Fort Good Hope	$451.13
Firth Victor	C.P. 23	Aklavik	Plan : 1503 Lot : 286	Aklavik	$710.61
Firth, Wilbert Angus	C.P. 317	Fort McPherson	Plan : 1985 Bloc : 19 Lot : 29	Fort McPherson	$149.35
Gardlund, Sarah Ann	Poste restante	Aklavik	Plan : 33 Lot : 55 PTN 2	Aklavik	$592.25
Gaudet, Charles T.	C.P. 2045	Inuvik	Plan : 1619 Lot : 30	Tulita	$189.51
Geddes, Alastair D.	C.P. 132	Fort Providence	Plan : 1362 Block : 3 Lot 1	Fort Providence	$518.11
Giroux, George	Poste restante	Fort Resolution	Plan : 582 Lot : 19-3	Fort Resolution	$10,779.88
Greenland, Winnie Barbara	C.P. 311	Fort McPherson	Plan : 2053 Bloc : 16 Lot : 40	Fort McPherson	$325.47
Gruben, Roger T.	C.P. 325	Tuktoyaktuk	Plan : 607 Bloc : 2A Lot : 3	Tuktoyaktuk	$6,949.51
Hope, Theodore (Charlie)	C.P. 74	Fort Liard	Plan : 1186 Lot : 67	Fort Liard	$309.23
Hotel Tuk Inn Limited	C.P. 193	Tuktoyaktuk	Plan : 1934 Bloc : 18 Lot : 9	Tuktoyaktuk	$1,091.80
Itsi, Henry Paul & Smarch, Erica	C.P. 331	Fort McPherson	Plan : 2150 Bloc : 25 Lot : 12	Fort McPherson	$1,737.34
Jacobson, Gary W.J. & Jenny Mae	C.P. 235	Tuktoyaktuk	Plan : 1528 Bloc : 31 Lot : 6	Tuktoyaktuk	$2,846.36
Kila Enterprises Ltd.	C.P. 2365	Inuvik	Plan : 1733 Lot : 371	Aklavik	$5,499.56
Kimble, Michael Kenneth	Poste restante	Hay River	Plan : 359 Bloc : 4 Lot : 1 PTN	Enterprise	$162.50
Kimble, Michael Kenneth	Poste restante	Hay River	Plan : 359 Bloc : 4 Lot : 2 PTN	Enterprise	$355.76
King, Raymond P. & Edjericon, Laura	C.P. 80	Fort Resolution	Plan : 582 Lot : 19-5	Fort Resolution	$2,753.66
King, Roy Jr. & Sayine, Julia Ann M.	C.P. 82	Fort Resolution	Plan : 582 Lot : 19-26	Fort Resolution	$2,911.22
Koe, Paul & Arey, Ina	C.P. 337	Fort McPherson	Plan : 1984 Bloc : 25 Lot : 4	Fort McPherson	$1,478.64
Kudlak, Manny & Lucas, Kim	C.P. 68	Sachs Harbour	Plan : 2886 Lot : 14	Sachs Harbor	$217.32
Lafferty, Louis Lloyd & Calumet, Priscilla Elsie	C.P. 178	Fort Resolution	Plan : 582 Lot : 19-24	Fort Resolution	$967.87
Lafferty, Norman & Roger	Poste restante	Fort Resolution	Plan : 58 Lot : 56	Fort Resolution	$951.70
Lafferty, Richard Charles	C.P. 999	Fort Providence	Plan : 104 Lot : 45	Fort Providence	$217.32
Lafferty, Virginia	C.P. 93	Fort Resolution	Plan : 336 Lot : 19-1-17	Fort Resolution	$341.53
McLeod Holdings Ltd.	C.P. 81	Fort Liard	Plan : 1910 Lot : 239	Fort Liard	$806.76
Mitchell, Agnes Julienne	Poste restante	Tsiigehtchic	Plan : 34 Lot : 30	Tsiigehtchic	$1,321.68
Okheena, Eddie & Mary K.	C.P. 66	Holman	Plan : 2337 Bloc : 21 Lot : 8	Holman	$261.61
Pascal, Rosie c/o Dennis Pascal	40 Bonnetplume Road	Inuvik	Plan : 2653 Lot : 455	Aklavik	$101.96
Pascal, Rosie c/o Dennis Pascal	40 Bonnetplume Road	Inuvik	Plan : 2653 Lot : 456	Aklavik	$989.50
Pascal, Rosie c/o Dennis Pascal	40 Bonnetplume Road	Inuvik	Plan : 2653 Lot : 458	Aklavik	$1,862.05
Pascal, Rosie c/o Dennis Pascal	C.P. 366	Tuktoyaktuk	Plan : 33 Lot : 71 PTN 4	Aklavik	$454.22
Peterson, Albert Sr.	C.P. 294	Fort McPherson	Plan : 137 Bloc : 4 Lot : 10	Fort McPherson	$5,220.99
Pokiak, Bessie Estate of c/o Joe Pidborochynski,	C.P. 4018	Taber	Plan : 1652 Bloc : 33 Lot : 3	Tuktoyaktuk	$12,004.64
Reaves, John W. c/o Gordie Clark	Poste restante	Fort McPherson	Plan : 137 Bloc : 3 Lot : 10	Fort McPherson	$8,419.17
Sanderson, Mary Elizabeth	C.P. 125	Fort Resolution	Plan : 3817 Lot : 233	Fort Resolution	$92.70
Sayah James	Poste restante	Fort Liard	Plan : 172 Bloc : B Lot : 4	Fort Liard	$657.32
Sayine Robert	Poste restante	Fort Resolution	Plan : 58 Lot : 54	Fort Resolution	$11,504.82
Selamio, Sheba	C.P. 25	Aklavik	Plan : 33 Lot : 16	Aklavik	$986.07
Sittichinli, Larry & Florence	C.P. 166	Aklavik	Plan : 1042 Lot : 214	Aklavik	$1,532.65
Sittichinli, Larry & Florence	C.P. 166	Aklavik	Plan : 1042 Lot : 215	Aklavik	$535.59
Snowdrift Cooperative Ltd.	Poste restante	Lutsel k'e	Plan : 3460 Block : 9 Lot : 11	Lutsel k'e	$392.42
Snowdrift Cooperative Ltd.	Poste restante	Lutsel k'e	Plan : 1234 Block : 9 Lot : 9	Lutsel k'e	$573.70
Snowdrift Cooperative Ltd.	Poste restante	Lutsel k'e	Plan : 202 Block : 1 Lot : 5	Lutsel k'e	$743.65
Snowshoe, Neil	C.P. 418	Fort McPherson	Plan : 137 Bloc : 4 Lot : 9	Fort McPherson	$1,491.30
Steinwand, Arnulf	C.P. 10	Rae	Plan : 600 Lot : 35	Wha Ti	$257.50
Stewart, Ken, Estate of	Poste restante	Aklavik	Plan : 33 Lot : 98	Aklavik	$1,080.79
Storr, Dwayne A.	C.P. 56	Aklavik	Plan : 2216 Lot : 437	Aklavik	$1,638.40
Storr, Richard F. & Julia	C.P. 176	Aklavik	Plan : 1042 Lot : 216	Aklavik	$190.03
Thomas Effie, Estate of, Thompson James & Linklater Emily	C.P. 288	Fort McPherson	Plan : 137 Bloc : 3 Lot : 7	Fort McPherson	$4,367.54
Town & Country Store Tuktoyaktuk	C.P. 60	Tuktoyaktuk	Plan : 1233 Bloc : 17 Lot : 4	Tuktoyaktuk	$257.55
Tuktoyaktuk Alcohol Committee	C.P. 262	Tuktoyaktuk	Plan : 1934 Bloc : 5 Lot : 16	Tuktoyaktuk	$128.23
Twin Falls Inn Ltd.	c/o Suite 56 Courtoreille Street	Hay River	Plan : 318 Bloc : 2 Lot : 11	Enterprise	$126.68
Twin Falls Inn Ltd.	c/o Suite 56 Courtoreille Street	Hay River	Plan : 318 Bloc : 2 Lot : 12	Enterprise	$126.68
Twin Falls Inn Ltd.	c/o Suite 56 Courtoreille Street	Hay River	Plan : 318 Bloc : 2 Lot : 16	Enterprise	$318.78
Twin Falls Inn Ltd.	c/o Suite 56 Courtoreille Street	Hay River	Plan : 411 Bloc : 1 Lot : 1-1	Enterprise	$651.23
Twin Falls Inn Ltd.	c/o Suite 56 Courtoreille Street	Hay River	Plan : 318 Block : 2 Lots 13, 14 & 15	Enterprise	$473.28
Villebrun, Therese	C.P. 92	Fort Resolution	Plan : 2343 Lot : 197	Fort Resolution	$382.64
Yamoria Grocery Ltd.	Poste restante	Fort Providence	Plan : 104 Lot : 21 PT	Fort Providence	$3,002.67

Vérifiez vos pneus

Vos pneus sont un des éléments de sécurité importants de votre véhicule. Cependant, la plupart des véhicules comptent au moins un pneu mal gonflé, ce qui peut entraîner une crevaison. La pression inadéquate d'un pneu occasionne une usure plus rapide de la bande de roulement et augmente la consommation de carburant. Des pneus en bon état peuvent améliorer la conduite sécuritaire.

Ceintures de sécurité

Lorsque portées de la bonne façon, les ceintures de sécurité sauvent des vies. Environ 10 p. 100 des Canadiens ne bouclent pas leur ceinture de sécurité, et cela entre en ligne de compte dans environ 40 p. 100 des mortalités et 20 p. 100 des blessures graves.

Sécurité des enfants

Chaque année au Canada, près de 9 000 enfants de 12 ans et moins sont blessés ou tués dans des collisions routières. L'utilisation appropriée d'un siège d'auto pour enfant ou d'un siège d'appoint peut prévenir environ 70 p. 100 de ces blessures. Toutefois, des sondages démontrent que près du tiers des enfants au Canada ne sont pas attachés adéquatement à bord des véhicules automobiles.

La « zone pour enfant » est la banquette arrière du véhicule, loin des dangers de collisions frontales et du déploiement des coussins gonflables avant. Les statistiques indiquent que la sécurité des enfants est de 25 p. 100 plus élevée lorsqu'ils sont installés sur la banquette arrière.

Alcool et conduite

Chaque année au Canada, plus de 1 000 personnes meurent dans des collisions routières liées à la consommation d'alcool. C'est environ le tiers du nombre total de mortalités sur les routes. Des milliers d'autres sont blessées et plusieurs sont handicapées à vie. En 2003, 39 p. 100 des conducteurs blessés mortellement avaient consommé de l'alcool avant de prendre le volant.

Distractions au volant

La conduite d'un véhicule requiert toute votre attention. Un conducteur peut réduire les distractions en évitant d'utiliser un téléphone cellulaire.



Lauriers de la PME

Place à l'attente

APF - Quelles seront les petites et moyennes entreprises (PME) qui seront reconnues pour leur excellence entrepreneuriale des communautés francophones et acadiennes pour l'année 2005? Il faudra attendre au 22 octobre prochain pour le savoir puisque c'est à cette date que se déroulera, à Ottawa, le *Gala des Lauriers de la PME*.

L'organisme qui chapeaute ce concours, soit RDÉE Canada, le Réseau de développement économique et d'employabilité, a retenu cette date pour la troisième édition de ce concours puisque celle-ci concorde avec la Semaine de la PME.

D'ici là, les entreprises finalistes sont en mode attente. Chaque RDÉE provincial et territorial avait, en effet, jusqu'au 30 juin dernier pour acheminer à RDÉE Canada le nom des finalistes provinciaux ou territoriaux retenus dans chacune des quatre catégories. Fait à noter, les RDÉE n'étaient pas obligés de soumettre un nom dans les quatre catégories.

Ces catégories reflètent les secteurs d'intervention du RDÉE Canada : le tourisme, l'économie du savoir, le développement rural et l'intégration des jeunes dans le développement économique.

Maintenant que ce premier processus est terminé, RDÉE Canada se donne jusqu'à la fin du mois d'août pour dénicher les huit juges qui évalueront ces finalistes. Le comité de sélection sera composé de quatre intervenants du milieu des affaires franco-canadien et de quatre personnes provenant d'organismes fédéraux voués au développement économique (Banque de développement du Canada, Industrie Canada, Agence de promotion économique du Canada atlantique et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada).

Soulignons que la composition de ce jury demeura secrète jusqu'au 22 octobre, soir du Gala. Ce jury se basera sur deux critères pour évaluer tous les finalistes. Le premier étant la performance économique (70% de la note finale). Un 30 % sera également attribué pour l'engagement social alors que les finalistes seront évalués quant à leur contribution à leur communauté respective et à la valorisation du fait français.

Fait à remarquer, seules les petites et moyennes entreprises francophones de l'extérieur du Québec établies depuis au moins trois ans pouvaient se présenter à ce concours. Le RDÉE définit PME, pour ce concours, comme une entreprise de moins de 500 employés exploitée par des propriétaires d'expression française qui exercent une direction administrative et technique effective, qui ont des contacts directs et permanents avec leur personnel et qui contribuent au développement de l'économie francophone hors Québec.

Lors des deux premières éditions de ce concours, soit en 2001 et en 2003, dix entreprises ont obtenu le titre de Lauriers de la PME. En 2001, La Mousse Acadienne Ltée – Nouveau-Brunswick (développement rural), Sooke Harbour House – Colombie-Britannique (tourisme), Hawkins House Bed & Breakfeast – Yukon (tourisme), Réseau Interaction Networks inc. – Orléans (économique du savoir) et Les Productions Rivard inc. – Manitoba (intégration des jeunes) avaient été reconnus à l'échelle nationale.

Deux ans plus tard, RégeNord ltée – Nouveau-Brunswick (développement rural), Château des Charmes – Ontario (tourisme), La Savonnerie Olivier – Nouveau-Brunswick (tourisme), Lemalu Holdings ltée. – Alberta (économie du savoir) et Scénario Design – Colombie-Britannique (intégration des jeunes) recevaient le même honneur.

Qui seront les gagnants, en 2005 ? Il faudra patienter jusqu'au mois d'octobre pour le découvrir…

Écoles canadiennes

Activités de commercialisation et surcharge de travail

(APF) - Profitant de la tenue de son assemblée générale annuelle 2005, qui a eu lieu du 14 au 16 juillet dernier en Saskatchewan, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a dévoilé les résultats préliminaires de deux sondages nationaux dont les résultats finaux seront connus cet automne.

Dans chacun de ces sondages, une grande tendance est relevée. D'une part, les activités commerciales et une dépendance par rapport à des sources auxiliaires de financement sont en train de s'implanter dans les écoles du Canada. D'autre part, les membres de cette profession travaillent de plus longues heures et dans des conditions qui rendent de plus en plus difficile le maintien de milieux d'apprentissage de qualité pour les élèves.

Activités commerciales

Dans le sondage sur les activités commerciales, auquel 3100 écoles financées par l'État ont accepté de répondre, la nature et l'étendue des activités commerciales dans les écoles du Canada ont été examinées. Ce sondage a également permis de déterminer dans quelle mesure le financement par l'État est en voie d'être remplacé par d'autres sources de financement, comme les campagnes de financement.

Ce sondage fait ressortir que les écoles de partout au pays amassent en moyenne 15 700 $. De plus, 28 % des écoles élémentaires et 54 % des écoles secondaires signalent la présence de publicité dans les locaux ou sur le terrain de l'école.

Fait à noter, 30 % des écoles affirment disposer de programmes incitatifs pour encourager les élèves, les enseignantes et enseignants, les parents et les autres membres de la communauté scolaire à acheter ou à utiliser les produits ou services d'une compagnie en particulier.

« Les questions de commercialisation et de privatisation ainsi que la tendance à l'institutionnalisation des campagnes de financement comme sources de recettes pour les écoles et les commissions et conseils scolaires préoccupent de plus en plus les organisations de l'enseignement », explique la présidente de la FCE, Terry Price. « Les données empiriques abondent, mais ce sondage nous fournit finalement des faits précis qui appuient notre réclamation à l'égard d'écoles accessibles, équitables et pleinement financées pour tous les enfants et les jeunes. »

Ce sondage démontrerait que, plus que jamais, en 2005, les deniers publics ne suffisent pas à assurer l'universalité d'accès aux programmes d'études, aux installations et aux activités. « Les milieux plus riches peuvent réunir des milliers de dollars assez rapidement par des appels directs de fonds, mais les écoles situées dans des communautés défavorisées sur le plan socioéconomique n'ont pas autant de chance. Ces activités risquent fort de contribuer à l'établissement d'un système à deux vitesses — communautés riches versus moins riches, régions urbaines versus rurales — où les diversités et les réalités culturelles et linguistiques ne sont pas suffisamment reconnues ni respectées », déplore Mme Price.

Au bout du rouleau

Dans un autre sondage de la FCE, sur la profession enseignante cette fois, les quelque 1100 enseignants qui y ont répondu ont affirmé que, depuis quatre ans, ils travaillaient de plus longues heures et dans des conditions qui rendent de plus en plus difficile le maintien de milieux d'apprentissage de qualité pour les élèves.

En effet, 83 % des enseignants canadiens ont déclaré avoir une charge de travail plus lourde qu'il y a quatre ans.

Les enseignants ont indiqué qu'ils travaillent en moyenne 55,6 heures par semaine, ce qui comprend le temps d'enseignement assigné, la préparation des cours, l'évaluation et la diffusion des progrès de l'élève, l'aide individuelle, les réunions, les rencontres avec les parents et la surveillance des élèves.

D'après le sondage, 51 % des répondants ont affirmé avoir maintenant des classes plus nombreuses.

Violence familiale

Un fléau qui ne régresse pas

(APF) - En 2004, quelque 653 000 femmes et 546 000 hommes ont subi une forme quelconque de violence de la part de leur conjoint ou conjoint de fait, ou encore d'un ex-conjoint ou ex-conjoint de fait, note des données de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada dont les résultats ont été dévoilés à la mi-juillet.

Ces nouvelles données viennent confirmer que le taux global de violence conjugale est demeuré inchangé à 7 % par rapport à 1999.

Cette violence était particulièrement présente chez les personnes de 15 à 24 ans, chez celles dont la relation durait depuis trois ans ou moins, chez celles qui étaient séparées et chez les personnes vivant en union libre.

Le seul élément positif de cette enquête : les taux de la violence infligée par un ancien partenaire avec qui la victime avait eu des contacts pendant les cinq dernières années ont chuté de 28 % en 1999 à 21 % en 2004 pour les femmes et de 22 % à 16 % pour les hommes.

Par ailleurs, ce rapport présente également de l'information sur le harcèlement criminel, qui inclut le fait de suivre une personne, et sur les homicides-suicides dans la famille.

Dans l'ensemble, 11 % des femmes et 7 % des hommes de 15 ans et plus ont déclaré avoir subi une forme de harcèlement criminel les ayant fait craindre pour leur sécurité ou la sécurité d'un proche. Ces proportions représentent 1,4 million de femmes et un peu moins d'un million d'hommes.

Formation TVA-HEC

Trois bourses pour des francos hors Québec

(APF) - Trois producteurs et distributeurs de l'industrie audiovisuelle canadienne issus du milieu minoritaire francophone auront la chance de participer au programme de formation TVA-HEC Montréal en gestion télévisuelle et cinématographique qui se tiendra du 16 au 23 novembre prochain au Québec.

En effet, Téléfilm Canada a annoncé, le 14 juillet dernier, qu'elle s'associait pour une 2e année à au HEC Montréal pour offrir neuf bourses de 3200 $, dont trois qui seront réservés à des candidats francophones de l'extérieur du Québec.

Les critères d'admissibilité au concours sont disponibles dans le site Web de Téléfilm Canada www.telefilm.gc.ca et la date limite pour la réception des candidatures est le 30 septembre 2005.

Arts et culture

Barbouillez la pub, laissez l'art en paix

Batiste W. Foisy

Étant donné que votre *Aquilon* déborde déjà de culture et de joie, je me permets d'usurper l'espace réservé aux Arts pour dire deux mots aux petits malins qui ont défiguré la murale du parc Somba'a Ke de Yellowknife.

Chers vandales, je n'ai rien contre les gribouillages publics et les graffitis. Je suis même plutôt favorable. Dès que l'occasion se présente, j'agrippe mon feutre noir et griffonne, au vu et au su des passants, les panneaux publicitaires agressants et le béton qui rend con.

Il s'agit d'un acte de désobéissance civile et de réappropriation de l'espace public qui permet à tout le monde de s'affirmer en tant qu'individu unique et libre. C'est une chose essentielle.

Même les gribouillis obscènes qui ornent les toilettes de certains bars de la 50e rue ne me déplaisent pas. Tous ces petits haïkus décrivant, ici, la stature légendaire du membre viril d'untel ou, là, la qualité exceptionnelle des caresses bucco-génitales prodiguées par unetelle sont, je le crois, l'expression d'une certaine forme d'art ingrate et instantanée, des dazibaos populaires d'inspiration éthylique.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que j'ai vertement critiqué, sur les ondes de Radio Taïga, l'hiver dernier, l'arrestation scabreuse du *stencil artist* montréalais Roadsworth, accusé de méfait pour avoir habilement transformé un passage clouté en trace de pas géante. Qu'on se le dise : les graffiteurs sont des bienfaiteurs paysagers. Ils mettent un peu de soleil dans le décor morne des villes.

Mais quand des artistes peintres, comme Carla Giladay et Élyse Parchoma qui ont réalisé la murale du parc, empruntent la voie légale pour arriver à ces mêmes fins, le résultat est bien plus efficace. Ce ne sont pas des pavés qu'ils enjolivent ; ce sont des murs entiers.



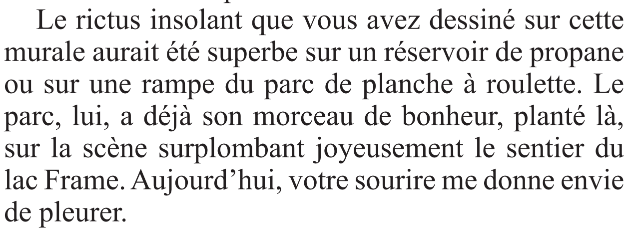
Batiste W. Foisy

Un peu partout, au centre-ville de Yellowknife, Diane Boudreau, Jennifer Walden et les autres maquillent la laideur du béton et la remplacent par des œuvres aussi réjouissantes que nécessaires, des pans entiers de beauté. De grâce, laissez ces murs-là tranquilles ! Ils ont eu leur compte.

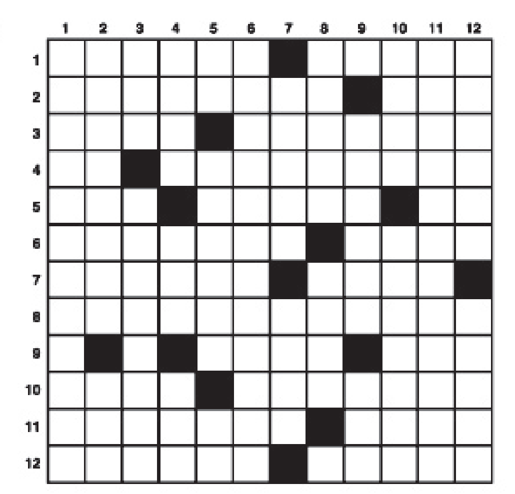
Le rictus insolant que vous avez dessiné sur cette murale aurait été superbe sur un réservoir de propane ou sur une rampe du parc de planche à roulette. Le parc, lui, a déjà son morceau de bonheur, planté là, sur la scène surplombant joyeusement le sentier du lac Frame. Aujourd'hui, votre sourire me donne envie de pleurer.

Dans quelques mois, qu'on le veuille ou non, des élections seront enclenchées et toutes les routes seront bientôt tapissées de faciès repoussants et de réclames partisanes. J'espère sincèrement qu'à ce moment vous ressortirez vos bombes aérosols pour affirmer, dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, que ce n'est pas en enlaidissant le paysage que les politiciens obtiendront nos votes.

D'ici-là, barbouillez la pub et le ciment tant que vous voulez, mais laissez les murales comme elles le sont : merveilleuses.



PROBLÈME NO 865



HORIZONTALEMENT
1- Fête annuelle des chrétiens qui commémore la résurrection de Jésus. – Recouvrir de pavés le sol d'une voie de circulation.
2- Petit livre littéraire. – Supprima.
3- Poil du sanglier. – Ridiculiser.
4- Personnel. – Forêt de sapins.
5- Personnel. – Utiles en temps d'élection. – Ils sont rendus au milieu de la pente.
6- Mise de côté. – Enveloppe l'oreiller.
7- Plante à bulbe comestible. – Qui a une couleur changeante.
8- Affaiblies.
9- École nationale d'administration publique. – Choix.
10- Para. – Rendues tièdes.
11- Remplie de nuances. – Prénom masculin.
12- Grivoises. – Destins.

VERTICALEMENT
1- Définissons le créneau d'un produit.
2- Écrit qui a pour objet de défendre une personne. – Jeta par derrière ses pieds, en parlant d'un cheval.
3- Pronom relatif. – Relatif à l'aine.
4- Emploies. – Possèdent. – Solipède.
5- Une lettre les sépare en sens inverse. – Couleur rosée. – Démonstratif.
6- Étonnantes.
7- Poil doux et frisé de certains animaux. – Femelle du sanglier.
8- Douleur morale. – Truqué.
9- Imprimes une partie ou la totalité des données traitées par un ordinateur. – C'est dans le «drôle» au début.
10- Dérobé. – Pièce de la charpente formant l'arête saillante d'un toit.
11- Prolongèrent.
12- Qualité de ce qui est exceptionnel. – Situées.



RÉPONSE DU NO 864

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	H	E	I	L	A	■	C	O	P	P	I
2	T	E	R	G	I	V	E	R	S	A	I	S
3	A	R	E	N	E	■	P	I	E	T	E	■
4	N	O	■	O	R	C	H	E	S	T	R	A
5	D	I	A	R	R	H	E	E	■	E	R	G
6	A	N	N	E	E	■	M	■	O	M	E	R
7	R	E	E	R	■	N	E	V	R	O	S	E
8	D	■	M	A	T	E	R	I	A	U	■	N
9	I	R	I	S	E	■	I	N	T	I	M	E
10	S	U	E	■	L	A	D	■	E	L	A	N
11	A	E	R	A	■	R	E	C	U	L	■	T
12	S	E	■	C	E	N	S	U	R	E	R	A

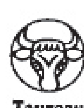


SEMAINE DU 24 AU 31 JUILLET 2005

ANNIVERSAIRES :
27 juillet BOURVIL (Lion-Cheval)
31 juillet LOUIS DE FUNES (Lion-Tigre)



BÉLIER
Il est possible que vous ayez à vous rendre compte de plusieurs choses d'une manière inattendue. Vous voulez arriver à vos fins professionnelles. Cela sera possible.



TAUREAU
Vous voulez acquérir plusieurs choses mais ne vous endettez pas trop. Vous êtes sur le point d'aller vers ce qui vous semble essentiel.



GÉMEAUX
La planète Saturne vous oblige à être sérieux dans le domaine de l'argent. Vous pouvez très bien savoir ce qui vous convient.



CANCER
Semaine qui vous apporte plusieurs contradictions. Vous allez vers des choses incroyables. Vous savez agir d'une manière formidable.



LION
Vous pouvez très bien vous rendre compte de ce qui est important pour vous. Vous ne devez pas attendre pendant trop longtemps avant de manifester ce dont vous avez besoin.



VIERGE
Vous pouvez commencer à avoir confiance en vous-même. Des circonstances extérieures qui vous seront favorables vous aideront beaucoup.



BALANCE
Vous pouvez présentement accéder à des choses dont vous avez toujours rêvé. Cela prend beaucoup d'importance à vos yeux. Ne l'oubliez pas.



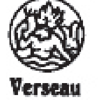
SCORPION
Vous pouvez aller vers les gens qui vous sont chers. Cela vous apportera une meilleure connaissance de vous-même. Vous en serez très satisfait.



SAGITTAIRE
Vous allez vers des situations où vous vous sentirez libre moralement. Cela vous apportera du bonheur. Vous commencez un cycle où tout sera plus heureux.



CAPRICORNE
Ne soyez pas trop soupçonneux. Vous allez vers des choses nouvelles qui vous aideront à demeurer alerte physiquement et moralement.



VERSEAU
Soyez très conscient de votre valeur et les autres le deviendront aussi. Vous avez plusieurs choses à vivre en peu de temps.



POISSONS
Vous avez une possibilité incroyable de mieux vous faire comprendre dans le domaine de vos émotions. Semaine qui vous donne raison d'agir comme vous le faites au plan professionnel.